

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois . . . » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Le Grisou. (Nihil). — La Chanson. (Fix).
Le Recensement. (Gramont). — Mon Verre. (Fix).
Beaucoup de bruit pour rien. (Nihil). — A Coups de
Fronde. (Clapette). — Exposition du Cercle Artis-
tique. (X.) — Cheveux Blonds. (Gil Blas). —
Théâtre.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

Le Grisou.

Un terrible accident est arrivé la semaine dernière : Le grisou a fait explosion dans une galerie de la houillère Marie, à Seraing. Plus de soixante ouvriers ont péri.

Ces hommes qui affrontent tous les jours la mort, qui courent plus de risques que les soldats sur les champs de bataille — sans avoir, pour s'exciter, l'ennivrement des fanfares guerrières — ont succombé obscurément dans la lutte pour l'existence.

Un coup de pioche mal dirigé, une détonation, puis plus rien. Soixante hommes ont péri. On ramasse les cadavres ; on rétablit l'aérage dans la mine, puis tout est dit.

Les mineurs qui ont survécu au désastre reprennent stoiquement leur travail, sans une plainte, sans un mot d'effroi ; et les journaux parlent d'autres choses.

Rien n'est changé du reste.

Il n'y a que soixante houilleurs en moins et deux cents orphelins en plus.

* * *

Ces orphelins, par exemple, on ne les oublie pas.

Dès que l'accident a été connu, la charité publique s'est émue. Des concerts

sont organisés. La jeunesse universitaire s'est immédiatement mise à l'œuvre et l'on nous annonce pour demain une grande collecte dans les rues de la ville.

Eh bien ! je regrette de devoir le dire, les hommes généreux qui ne peuvent voir des êtres qui souffrent sans essayer de leur venir en aide, se fourvoyent aujourd'hui.

Le public ne devrait pas intervenir.

C'est à la Société Cokerill, aux actionnaires seuls, qu'incombe le devoir d'indemniser *largement* les victimes de la catastrophe.

Les fonds qui seront recueillis, grâce à l'émotion du moment, seront inconsciemment détournés d'autres œuvres charitables, au profit d'une opulente Société.

Il est vrai que les actionnaires de celle-ci n'auront pas alors le chagrin de voir leurs dividendes diminués, grâce à la mort de soixante travailleurs. Mais, est-ce bien là ce que désirent les organisateurs de ces œuvres de bienfaisance ?

Evidemment, non.

* * *

Il faut avoir le courage de le dire bien haut : les propriétaires de houillères, qui laissent au public le soin d'indemniser les familles des ouvriers morts à leur service, commettent presque une mauvaise action.

S'il vous arrivait à vous, simple particulier, de voir un malheureux se faire tuer en travaillant pour vous, après vous avoir enrichi, il ne vous viendrait certes pas à l'idée de tendre la main pour secourir la famille de cet homme. Vous vous feriez un point d'honneur de vous acquitter vous-même de cette dette sacrée.

Les propriétaires des houillères, qui se trouvent cependant dans une situation

analogue — ne raisonnent point, paraît-il, comme le commun des mortels.

Ils trouvent très bon de faire payer le charbon le plus cher possible. Dans les bonnes années — les mauvaises pour les consommateurs — la bouille est cotée à des prix fous. En 1871, notamment, elle était devenue une véritable pierre précieuse, et l'on cite encore à Liège, certaine personne bien connue qui acheta un château, non pas sur ses économies comme le lieutenant de la *Dame blanche*, mais sur les bénéfices réalisés pendant cette seule année.

C'est joli.

Il est vrai que ces braves propriétaires de mines, qui ont si largement profité des années d'abondance, ont su garder une vraie reconnaissance aux ouvriers ; ainsi, par exemple quand la baisse des charbons est arrivée, on a simplement baissé les salaires, afin que les ouvriers n'eussent pas la douleur de voir les actionnaires sur la paille comme un vulgaire pape.

Ou a même poussé la complaisance jusqu'à expédier aux mineurs des gendarmes pour se réjouir avec eux.

Pouvait-on faire davantage ?

* * *

En résumé, voici la situation : sur les 230,000,000 d'affaires que font les charbonnages belges, 128,000,000 seulement sont donnés en salaires. Les entrepreneurs, tous frais et intérêts soldés, avouent eux-mêmes un bénéfice net de 25,000,000 par an que se partagent ceux qui ne font rien et qui trouvent certainement les ouvriers exigeants.

Il semble dès lors que les sociétés de charbonnages peuvent bien prélever sur leurs bénéfices, les indemnités auxquelles les familles des victimes ont légitimement droit.

Les accidents sont parfaitement prévus dans les entreprises minières. Ils constituent les risques courus par les actionnaires et ceux-ci ne pourraient honnêtement toucher, sans rien faire, de gros bénéfices, s'ils ne s'engageaient pas tacitement en même temps à subir les pertes — ce qui n'est même pas nécessaire dans le cas actuel.

Dans les années d'abondance, la société Cockerill n'a certes pas appelé le public à partager les bénéfices extraordinaires qu'elle réalisait. Il n'y a donc pas de raison aujourd'hui pour qu'elle nous fasse payer ses pertes.

Nous avons d'autres misères à soulager.

NIHIL.

AVIS

A partir du mois de janvier prochain, le **FRONDEUR** publiera en feuilleton :

LES AVENTURES

D'

Anatole Trousseminet

Roman inédit

Par CLAPETTE.

Les personnes qui prendront un abonnement pour l'année 1882, recevront gratuitement le journal jusqu'au 1 janvier.

La Chanson.

Je ne veux pas chanter la guerre,
La mère de tous les fléaux ;
Et l'amour ne me tente guère :
Il a moins de biens que de maux.

Je ne sais pas sur les pipeaux
Dire une idylle mensongère,
Encor moins, d'une voix austère
Pleurez sur d'antiques tombeaux.

Hymans, le poète lyrique
A pris la cantate héroïque
Qui lui procure ample moisson ;

Il ne me reste qu'une lyre :
Célébrons le vin et le rire
Et, morbleu ! vive la Chanson !

FIX.

Le recensement.

Il paraît que nous allons être recensés.
On va déposer chez nous de petits papiers

que nous devons remplir de: indications de nos noms, prénoms, profession, nationalité, état civil, nombre de gosses, que sais-je encore ?

On ne dit pas sur s'il y aura des cases dans lesquelles nous devons indiquer si nous sommes, ou non... trompés par nos épouses, légitimes ou autres, ou si nous sommes affligés de maladies secrètes. Je le regrette.

* * *

Il n'existe, à ma connaissance, aucune loi instituant le recensement. C'est en vertu de simples caprices qu'on procède à ces opérations inutiles.

Je ne crois pas, d'ailleurs, que les citoyens récalcitrants, encourent la moindre pénalité, en refusant de répondre au questionnaire de l'autorité ou en comblant les vides par des renseignements d'une fantaisie himalaïesque.

Que si, vous appelant Bertrand ou Dumont, Louis-Jean-Ernest, exerçant la profession de bottier, étant âgé de quarante-sept ans, marié et père de quatre enfants, dont deux garçons et deux demoiselles, il vous passe par la tête d'écrire sur le petit papier qu'on vous remettra, que vous vous nommez Tartempion (Polycarpe-Eusèbe-Onésiphore) ; que vous êtes âgé de deux cent soixante-quinze ans, né à Tombouctou, vierge, père de dix-huit enfants dont onze ouistitis et un dromodaire, et que vous exercez la profession libérale, mais plus honorable que lucrative, de futur actionnaire d'un projet de chemin de fer funiculaire à la planète Zêta de la constellation d'Hercule que si, dis-je, il vous passe par la cervelle l'idée insane de faire ces réponses ineptes, je ne vois pas bien ce qui peut vous en empêcher.

Il est vrai que, dans le cas où vos réponses paraîtront suspectes, on doit vous envoyer un inspecteur à domicile.

Cet inspecteur interrogea les intéressés (sic).

« Intéressés » me paraît assez joli. Quel diable d'intérêt ont les citoyens à raconter leurs affaires au gouvernement ? M'est avis qu'ils ont plutôt intérêt à les lui laisser ignorer.

N'importe. On vous enverra un inspecteur.

Vous pourrez ne pas lui ouvrir.

Si vous lui ouvrez, vous pourrez le flanquer à la porte.

Si vous ne le flanquez pas à la porte, rien ne vous empêchera de persister dans vos assertions ahurissantes.

Et alors ?

On ne rétablira toujours pas la torture pour vous arracher des aveux !

GRAMONT.

Mon Verre.

A CLAPETTE.

Alors que les sombres soucis
Viennent planer sur notre tête,
Pour éloigner tous les ennuis
Je ne connais qu'une recette :

Je trouve le moyen parfait :
Chagrins, tracés, douleur amère,
Je cours bien vite au cabaret
Noyer tout cela dans mon verre.

Lorsque joyeux de nos vingt ans,
On ne parlait que de tendresse,
Qu'on croyait à tous les serments
Que nous faisait une maîtresse,
Que nous avons été frappés
Dans notre cœur franc et sincère !
Fausses amours, espoirs trompés.
Que j'en ai noyé dans mon verre !

Plus tard, admirant nos héros
Et nos grands hommes politiques,
Que de trahisons et de faux
Je vis aux affaires publiques !
Que de professions de foi
Moururent comme une éphémère
Et que de beaux serments de roi
J'ai vu se noyer dans un verre.

Maintenant en ce sentiment
De liberté, d'indépendance
D'amour sincère, et dévouement
Je n'ai la moindre confiance ;
Je ne crois qu'en mon verre plein,
Que m'apporte quelque glycière :
Rêves d'un cœur républicain,
Je vous ai noyé dans mon verre ;

Comme d'autres à mon printemps.
Je rêvais parfois à la gloire :
Cela dura bien peu d'instant !
Aujourd'hui je préfère boire.
Désirs tant caressés jadis,
Au fond du cœur je vous enterre,
Sans le moindre *de profundis*...
Je vous ai noyé dans mon verre !

Si jamais le sort me donnait
Une femme d'humeur maussade,
Qui sans cesse me gronderait,
Quand je boirais une rasade,
Pour fuir ce destin odieux,
Et cherchant un sort plus propère,
Je jure alors, par tous les Dieux !
Que je me noierais dans mon verre !

FIX.

Beaucoup de bruit pour rien.

Après la mémorable séance dans laquelle M. Julien Warnant s'était démené comme un diable dans un bénitier, la ville de Liège entra dans une période d'agitation indescriptible. On ne parlait que scission ; de dislocation du vieux parti ; d'anéantissement du doctrinarisme. Les progressistes auraient certes réclamé la tête de M. Julien Warnant, si celui-ci ne l'avait perdue depuis longtemps.

Encore un coup, et l'on rétablissait la torture.

Tous les soirs on pouvait voir se glisser, dans une taverne de la place du Théâtre, des êtres mystérieux qui prononçaient, en disparaissant dans les entrailles du sol, ces mots cabalistiques : incompatibilités et girouettes !

Cela menaçait de devenir terrible. La vie de MM. Robert, Victor Emmanuel, (un démonétisé comme on voit) était menacée. On avait même chargé les pompiers, le brave commandant Charlier en tête, de veiller sur les jours et les nuits du malheureux avocat du ministère des finances. L'éminent Henri Bya portait perruque pour n'être point reconnu ; il n'est pas jusqu'au concierge

Les Actionnaires et les Travailleurs (par B.).

En temps de prospérité.



On peut payer du Champagne et des brillants à sa volonté!



Le salaire est un peu augmenté mais le nombre des heures de travail l'est beaucoup!

En cas d'accident



Les meneurs organisent des souscriptions en des fêtes au profit des victimes, mais gardent généralement le pour qu'ils ont dans leurs boîtes



En somme, pour leur famille, un emp. de prison n'est qu'un prétexte pour s'amuser

Ils sont écrasés, noyés ou asphyxiés, mais les noms de quelques-uns s'entre-croisent publiés dans les grands journaux!..



Et leurs familles ont toujours la ressource d'aller mendier aux portes de ceux qu'ils ont enrichis!

de l'Association qui ne crut devoir se réfugier dans la basilique St-Jacques — dont il est, paraît-il, le sacristain en titre.

Quant à M. Warnant, il ne sortait plus que le soir, revêtu d'une armure et accompagné du jeune Stellingwerf, sans livrée.

Un frisson d'épouvante secouait les Liégeois et les deux perches qui gâtent incontestablement l'admirable perspective de la rue Grétry.

Les femmes pieuses se signaient en passant devant la Caverne Vénitienne — l'autre des vingt.

Quelle cataclysme allait fondre sur nous? On le sut bientôt.

Après de longues et laborieuses séances, après avoir tenu l'opinion publique en haleine, après avoir mystérieusement dégusté toutes les liqueurs du Vénitien, les vingt s'abouchèrent avec le Comité de l'Association et l'on connut enfin quelle était la décision des iconoclastes.

La voici dans toute son horreur :

« Considérant que ces discussions ne portent que sur une divergence d'appréciation concernant le résultat du scrutin par division ;

« Considérant en outre qu'il résulte des explications qui ont été échangées entre les soussignés que ni de part ni d'autre on n'a entendu mettre en suspicion la bonne foi de personne et que la loyauté du Bureau et de son président est formellement reconnue par tous :

« Estiment qu'aucune suite ne doit être donnée aux protestations et délibérations qui ont été publiées par la voie des journaux à l'occasion de ces incidents.

Brrr.

Oh, ces hommes politiques, quels génies, quels dentistes.

NIHIL.

A Coups de Fronde.

On parle souvent des exigences des patrons, vis-à-vis de leurs employés, mais jamais, je pense, on n'avait osé rêver les dispositions suivantes, extraites d'un contrat soumis aux employés d'une des plus grandes maisons de nouveautés de Bruxelles, avec menace de renvoi immédiat en cas de non acceptation.

« Article 1^{er}. — Le second soussigné (l'employé) s'engage à remplir l'emploi de... et à consacrer à cet emploi tout son temps, toute son activité et tous ses soins.

Art. 2. — Le présent engagement est pris pour cinq années entières et consécutives.

Art. 3. — Les premiers soussignés (les patrons) se réservent le droit, à toute époque, de renvoyer le second soussigné, moyennant de le prévenir quinze jours à l'avance ou de lui tenir compte de quinze jours de traitement, sans être tenus à aucune autre indemnité.

Art. 4. — Il sera interdit au second soussigné pendant cinq ans, qui prendront cours à la fin du présent contrat, ou au moment où il aurait quitté la maison, pour un motif quelconque, même par suite de renvoi par les premiers soussignés, de prendre du service ou de s'intéresser d'une manière directe ou indirecte dans une maison de Bruxelles, Liège, Anvers et Charleroi, ou de leur banlieue, exploitant tout ou partie des articles de la maison du boulevard Anspach, sous peine d'une amende, au profit des premiers soussignés, de 15,000 francs, etc., etc. »

Ce règlement est assez complet, mais il y manque cependant, quelques dispositions dans ce genre-ci :

L'employé s'engage à cirer les bottes du patron et à les recevoir parfois au derrière; et fera au besoin la cour à la belle-mère du patron. Si celui-ci le désire, l'employé sortira vêtu d'une pelisse, en plein été, et d'un vêtement de coutil en décembre; au besoin, il sortira tout nu. L'employé s'engage à conserver son innocence jusqu'à un âge déterminé par le patron; si le patron attrape la petite vérole, l'employé devra prendre immédiatement les mesures pour devenir complètement grêlé, afin de ne pas humilier ce patron. Si celui-ci vient à expirer avant le présent contrat, l'employé sera tenu d'épouser la veuve. Il devra également reconnaître les batards que le patron pourrait avoir commis dans sa jeunesse.

L'employé qui remplira exactement les prescriptions du présent contrat, aura droit à un appointement annuel de 600 frs. et à une gratification de soixante-quinze centimes après vingt-cinq années de service.

Lorsque l'employé sera devenu trop vieux pour faire sa besogne, le patron s'engage à le flanquer à la porte et à le faire inscrire sur la liste des pauvres secourus par le bureau de bienfaisance.

Avec ces quelques dispositions additionnelles, ce contrat de la maison de nouveautés de Bruxelles, peut servir de type.

* * *

Canonisation : Le pape a reçu en séance de congé, les cardinaux, les archevêques et les évêques venus à Rome pour les fêtes de la canonisation.

Un journal m'apprend que le cardinal Schwarzenberg a lu une adresse qui dit en substance :

« L'épiscopat est heureux de saisir cette occasion de manifester, une fois de plus, son étroite union avec le saint-siège : il remercie le pape de la canonisation des quatre nouveaux saints, il déplore ainsi que Sa Sainteté les malheurs des temps, qui n'ont pas permis de donner à cette cérémonie la pompe traditionnelle. »

Il est de fait qu'une pompe — même traditionnelle — n'eut pas été de trop pour nettoyer le nouveau saint.

* * *

Dimanche dernier, le comité du Nord a offert aux enfants fréquentant les écoles

communales une fête qui a parfaitement réussi : nos félicitations au comité et à Jules Adonis qui se multipliait comme un vrai lapin.

On a beaucoup remarqué que le prestidigitateur, qui avait fait sortir un fort stock de pièces de cent sous des poches et même des cheveux des autorités présentes, n'a pas osé essayer le même tour sur M. Verdin.

L'intelligent prestidigitateur avait-il donc appris qu'il avait affaire à l'échevin des finances de la ville de Liège.

On le croirait.

CLAPETTE.

Exposition du Cercle Artistique.

Cette jeune Société vient d'ouvrir son Exposition annuelle.

L'aspect de la salle du Casino du Passage diffère complètement de celui qu'elle avait l'année dernière : au lieu d'être divisée dans sa longueur en deux immenses boyaux par une grande cloison garnie « d'œuvres d'art », une série de cloisons la divise en huit ou dix petits compartiments assez gentiment arrangés. Cela offre un grand avantage : les peintres, embusqués derrière ces cloisons, peuvent tomber *ex abrupto* sur le dos des amateurs qui osent pénétrer dans ce sanctuaire artistique... et commercial. C'est plaisir de voir l'ardeur que mettent certains de ces Messieurs à se débarrasser de leurs productions ; aussi y a-t-il de véritables « hasards » à faire ; témoin ce petit dialogue que j'ai entendu de mes propres oreilles : Un monsieur, d'aspect cossu, contemplant un fort plat d'épinards :

« C'est joli, je ne dis pas ; mais six cents francs, c'est un peu cher... »

L'auteur du tableau, d'un ton engageant : « Comment, monsieur, un tableau de ma dimension de mille francs ! »

Vrai, j'ai eu la main à la poche pour acquérir cette œuvre avantageuse ; malheureusement la dite poche s'est trouvée être vide : mais la prochaine fois que notre vénéré Nihil se fendra d'une distribution de dividendes, je ne dis pas que...

Arrivons de suite aux œuvres les plus remarquées.

Le genre élégiaque, jadis si à la mode, n'a plus que de rares adeptes ; M. Draner a parfaitement réussi à exprimer les idées mélancoliques d'un « cuirassier avant la bataille » qui, en homme prudent, a cru utile de se munir d'avance d'une jambe de bois ; c'est profondément pensé.

Dans le même ordre d'idées, nous trouvons une autre toile aussi touchante : une grosse bûche, un peu de braise et, à côté, quelques pommes de terre crues. On devine le drame qui va se passer.

Pauvres pommes de terre ; j'ai failli pleurer.

Le Bruxellois Herbo a exposé une collection de têtes de femmes de tous pays : on se prend à craindre une forte hausse dans le prix du jus de tabac et de celui de groseille.

Dans un petit coin, au milieu d'un joli petit cadre en velours, une charmante petite dame étale, avec soin, une petite chemise bien blanche qu'elle vient de tirer et où elle a l'air de chercher une petite puce. Sapristi! comme on lui proposerait volontiers de la chercher avec elle!

Un de nos peintres célèbres, par ses tableaux d'actualité, a déjà trouvé le temps de représenter M. le lieutenant en train de s'exhiber dans le nouvel uniforme de la garde-civique, son trois-françois en main, devant des moines qui en paraissent tout ahuris!

Il y a beaucoup d'autres pages intéressantes, à différents degrés, mais je laisserai aux visiteurs le soin de les découvrir eux-mêmes.

Ce qui est très-intéressant à observer, c'est la physionomie des gens qui se promènent dans l'exposition. Voyez-vous ce monsieur à l'aspect morose? Parions qu'il a dans sa poche deux ou trois actions du Comité de propagande artistique (10 fr. pièce) qu'il vient de se laisser insinuer.

Et cet autre, la mine allongée et l'air furibond? gageons que sa galerie vient de s'enrichir, un peu malgré lui, d'un chef-d'œuvre à cinquante francs.

Dans l'escalier, en descendant, j'ai coudoyé un monsieur à mine désespérée et paraissant méditer un suicide, j'ai reconnu le trop heureux acquéreur du tableau « dans la dimension de mille francs!!! »

X.

Cheveux Blonds.

... Ce fut au tournant d'une grande rue — je ne sais plus quelle rue, mais je vois encore cela dans le brouillard qui tombe avec la nuit, et les devantures illuminées qui éclairent de coups de lumière changeants la cohue des passants affairés et les voitures dont le bourdonnement monotone s'assourdissait sur les pavés boueux.

Elle marchait tout lentement, donnant le bras à une vieille dame en deuil. On eût dit d'une estampe de romance un peu effacée. Appuyées l'une à l'autre comme s'aimant beaucoup, elles chuchotaient d'une voix discrète qu'on ne pouvait entendre. La jeune fille tenait un rouleau de musique dans sa main gantée. Sa toilette était d'une simplicité exquise, une toilette de miss signée d'un bon couturier, petits souliers vernis, robe courte à plis droits et jaquette collante moulant adorablement le buste. Et, ce qui m'émut aussitôt — des cheveux blonds, très blonds, très blonds noués à la bonne franquette sous une toque de loutre et qui laissaient dans l'air humide comme le souvenir aromal d'un bouquet de violettes. Je ne vis que ces cheveux blonds. Je ne respirai que cette odeur et avec une jouissance nostalgique et avec un recueillement de tout mon être.

Ils avaient la nuance inoubliée des cheveux de la

chère absente, quelque chose de doux et de fin, comme une soie claire pailletée par un rayon perdu du soleil d'octobre, comme le reflet d'une très ancienne eau-de-vie figé dans un cristal de Bohême. Ils me rappelaient le bonheur défunt, les soirées longues au coin du feu quand je la décoiffais moi-même, enlevant les épingles d'écaïlle, dénouant les tresses et couvrant de baisers sous cette toison royale, et les bals où elle semblait avoir autour du front l'aurole pâlie des images byzantines. Les blondes seules ont ce charme profond de nous mettre du soleil au cœur.

Ils étaient une chanson d'amour autrefois chantée, une invocation consolante des tendresses brisées. Et le parfum de violettes qu'ils fleuraient si subtilement avait aussi la même odeur que sa poudre familière. L'odeur qui emplissait alors toutes les chambres et surtout la nôtre, l'odeur qui est demeurée au fond d'une boîte de laque rose à demi pleine encore avec une oupette où des cheveux follets se sont enroulés comme des filles d'or...

Et longtemps, comme attiré par une force inéluctable, je suivis ces cheveux blonds et cette odeur de violettes. J'allais machinalement, les yeux perdus dans une contemplation fixe, indifférent à tout ce qui me frôlait, à toute ce qui bruissait autour de moi. Je pensais à ces vers délicieux que Coppée écrit, un jour, pour une blonde inconnue qui lui demandait un sonnet :

Je ne vous connais pas, mais pas le moins du monde;
Je ne sais rien de vous, pas même votre nom,
Pas même la couleur de vos yeux; — rien, sinon
Que vous êtes jolie et que vous êtes blonde.

Ce caprice vous vint pendant une seconde
De vouloir de mes vers, et je n'ai pas dit non;
Vos cheveux sont l'aurore, et pareil à Memnon,
Il faut qu'à ce lever de soleil je réponde.

Car un amour passé, mais dont je souffre encor,
Naguère m'inspira pour un front nimbé d'or.
Ce sont des cheveux blonds qui me firent poète.

Tout blonde me rend mon ancienne langueur;
Ainsi pour vous ces vers ont chanté dans ma tête,
Rythmés aux battements plus émus de mon cœur!

Longtemps, je suivis ce couple de la jeune fille blonde et de la vieille dame en deuil qui marchaient tout lentement. Je les suivis revivant en arrière, heureux comme d'un bon rêve. L'enfant ne se retourna pas une seule fois, et je ne saurai jamais si elle était jolie autant que blonde. Puis elles disparurent sous un porche d'hôtel. J'attendis vainement leur retour.

Le bon rêve avait les ailes cassées, hélas! et il ne m'en restait qu'une peine plus lourde dans l'âme et qu'un éblouissement éteint dans les yeux!

... Ce fut au tournant d'une grande rue — je ne sais plus quelle rue — que je vis ces cheveux blonds, très blonds, très blonds, sous une toque de loutre, dans le brouillard qui tombait avec la nuit, tandis que les devantures illuminées éclairaient de coups de lumière changeants la cohue affairée des passants et que le bourdonnement monotone des voitures s'assourdissait sur les pavés boueux.

Gil Blas.

Théâtre Royal

La Juive, opéra en 5 actes d'Halevy.
Le grand opéra a fait hier une brillante rentrée sur notre 1^{re} scène. La salle était garnie d'un public très enthousiaste et très nombreux.

M. Dulaurens, nous revient avec une voix toujours très solide, sinon très fraîche. Cet artiste a chanté Eleazar avec une grande vigueur. M. de Kegel a su rendre presque intéressant l'ennuyeux Léopold: Un miracle! M^{lle} Davy, qui remplaçait au pied levé M^{lle} Buschetto, a fait preuve de qualités réelles; sa voix, bien qu'un peu dure, est d'un volume suffisant. Cet artiste a joué, avec chaleur, l'émouvant rôle de Rachel. Quant à M. Gally, basse noble, il possède une voix sans grand éclat, mais bien timbrée.

Les chœurs ont bien marché et la mise en scène était très convenable. Quant à l'orchestre, il s'est montré un peu inférieur à lui-même. Une revanche à prendre.

Théâtre royal de Liège

Direction Ed. Giraud.
Bur. à 6 h. — Rid. à 6 1/2 h.
Dimanche, 18 décembre 1881.

Première représentation de: LE TROUVÈRE, grand-opéra en 4 actes et 8 tableaux.
BONSOIR VOISIN, opéra-comique en 1 acte.
UN MARI DANS DU COTON, comédie en 1 acte.
Ordre: 1. Bonsoir voisin. — 2. Le Trouvère. — 3. Un mari dans du coton.

Lundi, 19 décembre 1881.

MIGNON, opéra-comique en 4 actes.
A l'étude: LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes.
LA MASCOTTE, opéra-comique en 3 actes.
CARMEN, opéra-comique en 4 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.
Bur. à 6 h. — Rid. à 6 1/2 h.
Dimanche, 18 décembre.

Pour les adieux de Mlle Laure Dubrée, dans l'intermède.
MONTÉ-CRISTO, grand drame en 2 époques, 5 actes et 9 tableaux.

Concert.

Ordre: 1. Monté-Cristo. — 2. Concert.
Bur. 6 1/2 h. — Rid. 7 h.
Lundi, 19 décembre.

Dernière représentation et adieux de Mlle Laure Dubrée.

LE PETIT LUDOVIC, comédie en 3 actes.
Intermède.

LE CODE DES FEMMES, comédie en 1 acte.

Ordre: Le Code. — 2 Intermède. — 3. Ludovic.
Mardi, 20 décembre.

Représentation de Rudolphe, L'HOMME FLUTE.

Au 1^{er} jour: Début de Mlle Vanda Wavrilief, chanteuse de genre.

A l'étude: LE PATRIOTE, grand drame historique, représenté à Paris sur le Théâtre de la Gaité, le 16 août 1881.

CARTES DE VISITE

A fr. 1-75 le Cent

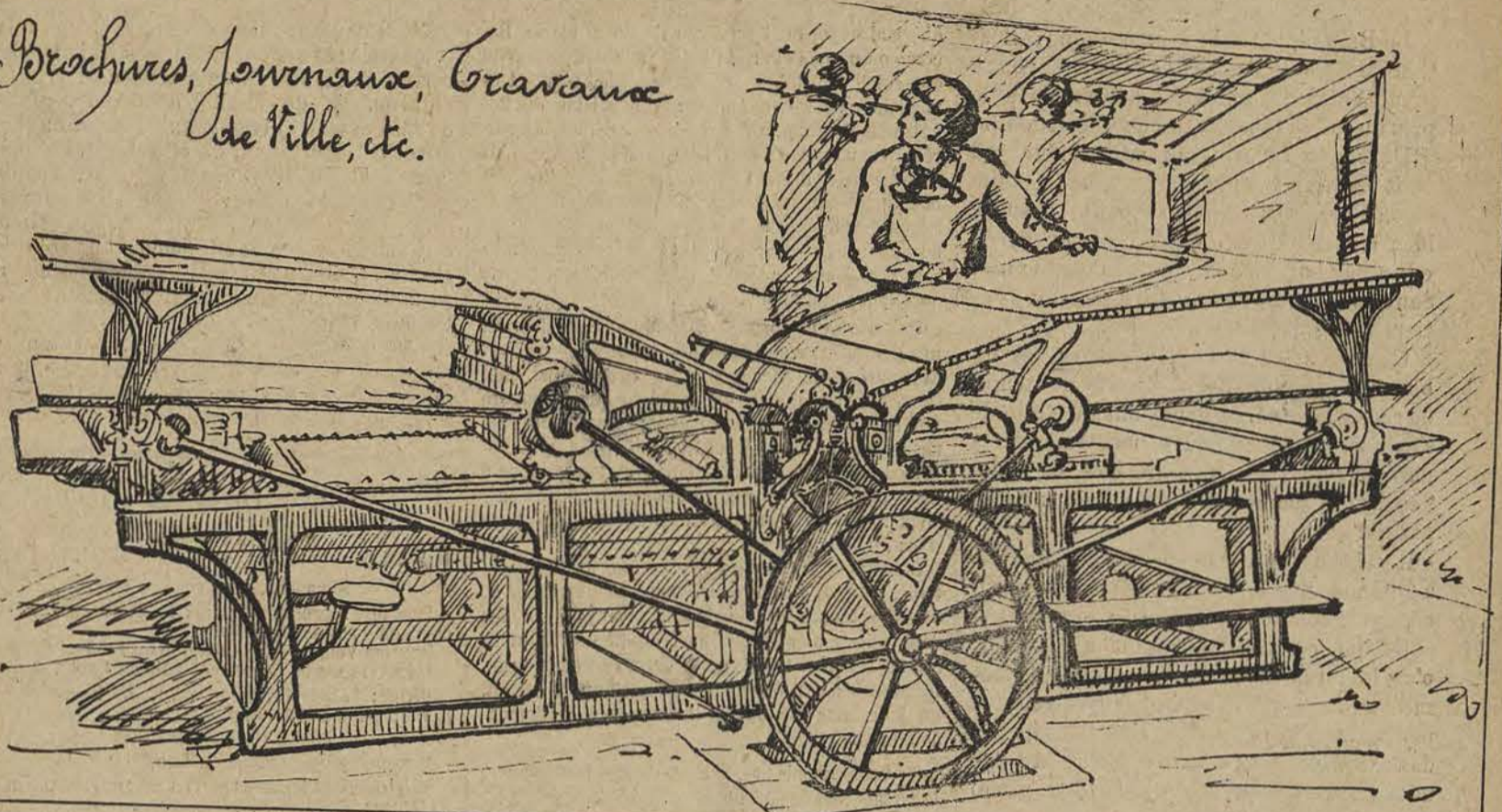
LIÈGE - RUE DE L'ÉTUVE, 12 - LIÈGE

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, le répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs; en soie, à 3-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Étave, 12.

ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE
Rue de l'Écluse, 12
Em. Pierre et Frère Rue de l'Écluse, 12

Brochures, Jouvenaux, Travaux
de Ville, etc.



IMPRIMERIE
LITHOGRAPHIE
CHROMOLITHOGRAPHIE
F. BORDT
1 RUE CHAPELLE DES CLERCS 1
Impressions Artistiques
et Commerciales en tous Genres.
Spécialité d'Étiquettes
de Luxe.

